

# OUVERTURE D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT

## Formulaire

- ┌ Formulaire de déclaration de modification d'une entreprise (P2).
- ┌ Intercalaire spécifique pour l'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (PEIRL).

## Pièces justificatives

- **En cas de création de l'activité**

Il n'y a aucune pièce à fournir pour justifier de l'adresse de l'établissement.

- **En cas d'achat de fond de commerce<sup>1</sup>**

Sur rendez-vous avec le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

- **En cas de donation ou en cas de dévolution successorale d'un fonds de commerce**

Sur rendez-vous avec le Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

## Autres pièces

- **S'il s'agit du premier établissement ouvert dans le département**

┌ 1 extrait K-bis original de l'immatriculation principale de moins de 3 mois.

Pour prendre rdv au CFE de la Vienne

- **Par téléphone**  
05 49 60 98 00

- **Par mail**  
cfeciv@poitiers.cci.fr

<sup>1</sup> : En cas de licitation ou attribution par voie de partage, remplacer l'acte d'achat par l'acte d'attribution.